



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qu'est-ce que la diplomatie féministe ?

FEMMES
ÉGALITÉ
HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité de la France. Avec la diplomatie féministe, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères porte au plan international cet engagement. Il concerne tous les domaines : **réduction des inégalités et développement durable, paix et sécurité, défense et promotion des droits fondamentaux, enjeux climatiques, culturels et économiques.**

Les grands axes de la diplomatie féministe française sont décrits dans la **Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et la place des femmes dans le monde

Crises humanitaires, violences sur les civils dans les conflits armés, non-accès aux droits, changements climatiques, pauvreté, violences et discriminations, les filles et femmes restent encore aujourd'hui les premières victimes de ces réalités dans le monde. Elles sont aussi des actrices incontournables du changement. Face à ces constats, la France, en lien avec ses partenaires, se mobilise.

La France agit dans le cadre bilatéral

Les ambassades mènent sur le terrain des actions innovantes ayant un impact rapide et visible, au bénéfice des populations locales. Elles sont notamment financées par le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI).

Un soutien spécifique aux organisations féministes des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France a été mis en place en 2020. Il est financé par le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), dont le montant s'élève à 120 millions d'euros sur 3 ans.

LE PRIX SIMONE VEIL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce prix, décerné pour la première fois en 2019 par le président de la République, distingue une personne ou un collectif qui œuvre dans le monde en faveur des droits des femmes et pour l'égalité des sexes. Il marque l'engagement de la France aux côtés de celles et ceux qui font progresser les droits des femmes à l'échelle internationale.

La France plaide en faveur des droits des femmes dans les enceintes multilatérales

La diplomatie française a activement contribué à l'adoption et à la mise en œuvre des **résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU** qui appellent les États à renforcer la protection des femmes et des filles pendant les conflits et à renforcer la participation des femmes dans les opérations de maintien de la paix, aux négociations de paix et aux processus décisionnels.

La France mobilise ses partenaires sur des initiatives pour faire progresser les droits des femmes. Lors du G7 de Biarritz en 2019, les États se sont engagés à faire progresser l'autonomisation des femmes et des filles par des actions nationales. La France invite d'autres pays à rejoindre le **Partenariat de Biarritz**. L'Australie, le Chili, l'Espagne, l'Inde, le Sénégal et l'Ukraine ont ainsi répondu à cet appel.

LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Accueilli à Paris en juin 2021, le Forum Génération Égalité a été le rassemblement féministe mondial le plus important depuis la 4^e Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin en 1995. Il a été initié par ONU Femmes et coprésidé par la France et le Mexique.

À cette occasion, un plan mondial d'accélération pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été lancé et près de 1 000 engagements concrets et ambitieux ont été annoncés. Pour avancer durant les 5 prochaines années, la somme historique de 40 milliards de dollars a été levée.

La France s'est notamment engagée :



pour les droits et santé sexuels et reproductifs et le droit à disposer librement

de son corps (400 millions d'euros) ;



en faveur de l'éducation des filles et de l'éducation à l'égalité

(50 % des 333 millions d'euros alloués dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation).

La France met sa politique de développement au service de l'égalité

Les femmes, au même titre que les hommes, sont des **actrices du développement durable et du bon fonctionnement des sociétés** ou, dans les pays en sortie de crise, de la reconstruction. La diplomatie française travaille à favoriser leur **participation au développement économique, politique et social**.

La loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales fixe des objectifs ambitieux : à l'horizon 2025, 75 % des projets financés par l'aide publique française devront favoriser l'égalité de genre.

Prévenir et combattre les violences faites aux femmes

La France promeut activement le respect de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul, qui vise à responsabiliser chaque État dans la lutte contre les violences.

Elle soutient le **Fonds international pour les survivants de violences sexuelles liées à des conflits, créé à l'initiative des deux colauréats du prix Nobel de la Paix 2018 Denis Mukwege et Nadia Murad**. Ce fonds vise à permettre aux survivantes et survivants d'avoir accès à une indemnisation, à des réparations et à les aider à se réinsérer socialement.



6,2 millions d'euros, c'est le montant de la contribution française à ce fonds entre 2020 et 2022.

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue une priorité pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle porte notamment sur l'égal accès des femmes et des hommes à l'emploi, à la formation, à la mobilité, à la promotion, ainsi que sur l'égalité salariale. Elle passe également par un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Elle va de pair avec une « tolérance zéro » envers les violences, les discriminations, les agissements sexistes et le harcèlement sexuel.



La France
compte
50 %
d'ambassadrices
dans les pays de

l'Union européenne au
1^{er} janvier 2022. Le nombre
d'ambassadrices dans le
monde a été multiplié par
2,5 en dix ans : 28 % en 2021
contre 11 % en 2012.

FEMMES
ÉGALITÉ
HOMMES

AU MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES